



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2024 L'eau pour la paix

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Étienne, le 18 mars 2024

Journée mondiale de l'eau : Visite de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Loire, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Etienne le 18 mars 2024 à 14h30

- aménagement de l'Ondaine au Pertuiset à Unieux
- découverte du Furet à la Digonnière à Saint-Etienne

Organisée par les nations unies, la Journée Mondiale de l'Eau (world water day) est une manifestation qui se déroule le 22 mars de chaque année. Initiée depuis 1993, elle a pour objectif de sensibiliser sur le sort de 2 milliards de personnes, soit 1 personne sur 4, dans le monde qui n'ont pas accès à l'eau potable. Elle plaide pour la gestion durable de cette ressource naturelle et l'accélération des changements. Devant les conflits d'usage qui se multiplient sur la planète, cette année le thème est « l'eau pour la paix ».

Pour le département de la Loire, sur la semaine du 18 au 22 mars, les trois sous-préfets d'arrondissement participeront à des visites sur le terrain afin de mettre en exergue la fragilité de la ressource en eau et les actions vertueuses telles que des travaux de renaturation, de re-méandrage de cours d'eau ou pratiques industrielles plus sobres qui sont engagées ou déjà réalisées.

Pour l'arrondissement de Saint-Etienne, Monsieur Schuffenecker, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet, se déplacera le 18 mars sur deux sites :

- au Pertuiset à Unieux pour découvrir les aménagements de l'Ondaine ;
- au rond point du Vélocio à la Digonnière (commune de St-Etienne) pour visiter la fin du chantier de découverte et renaturation du Furet.

Au regard des enjeux environnementaux, ces deux visites poursuivent conjointement les 2 objectifs suivants dans une démarche globale :

- recréer des champs d'expansion des crues centennales afin de protéger les enjeux anthropiques (habitations, zones d'activités, ...);
- restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau et de perméabiliser les sols au bénéfice des milieux et de la biodiversité.

Ces actions combinent les compétences de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et de protection des inondations dévolues aux collectivités locales. Elles sont accompagnées par l'État sur la réglementation (autorisation au titre de la police de l'eau) et financées soit dans le cadre des Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) soit dans les contrats territoriaux par les agences de l'eau et les collectivités territoriales.

→ les aménagements de l'Ondaine :

Sous maîtrise d'ouvrage SEM, Le chantier s'est déroulé de 2020 à septembre 2021. Les travaux ont consistés à :

- réhabiliter 300 mètres linéaires répartis en différents tronçons qui portent plusieurs enjeux (biodiversité, inondation, stabilité de la route en amont...), ce qui a conduit à l'aménagement des tronçons avec différentes techniques et à stabiliser les berges ;
- dévier le collecteur d'eaux usées et prendre en compte la suppression d'un radier en béton qui servait à une ancienne prise d'eau ;
- reconstituer le matelas alluvial sur un linéaire d'environ 115 mètres (restauration des processus hydromorphologiques et rétablissement des fonctions du substrat pour certaines espèces de macro-invertébrés)

→ la découverte du Furet à la Digonnière à Saint-Etienne

Achévé très récemment, l'aménagement visait à :

- améliorer les conditions de transit de la crue centennale du Furet et limiter le risque inondation de la ville de Saint-Etienne;
- assurer une diversification écologique du cours d'eau en renaturant son lit et ses berges ;
- mettre en valeur le Furet du point de vue récréatif et paysager en déplaçant le parking et en prolongeant le cheminement piétonnier avec le parc du Valfuret situé en amont afin de marquer l'entrée de la ville depuis la route départementale 1082.